

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: PFP FOAM PART A**
- UFI: 9W80-F0U5-S00K-Y735
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** Mastic
- **Emploi de la substance / de la préparation** Mastic
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
RATDOWN
21 rue du Bocage
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
FRANCE
contact@ratdown.fr
- **Service chargé des renseignements:** 33.(0)2.99.23.45.49
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** ORFILA: 01.45.42.59.59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane cyclohexyldimethylamine
- **Mentions de danger**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
- **Conseils de prudence**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P330 Rincer la bouche.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- **Indications complémentaires:**
Contient Cinéol-1,8. Peut produire une réaction allergique.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Mélange de liants, charges et pigments

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 1)

· Composants dangereux:		
CAS: 1244733-77-4 Numéro CE: 807-935-0 Reg.nr.: 01-2119486772-26	Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane ⚠ Acute Tox. 4, H302	10-25%
CAS: 108-01-0 EINECS: 203-542-8	2-diméthylaminoéthanol ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Acute Tox. 3, H331; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; STOT SE 3, H335	<1%
CAS: 98-94-2 EINECS: 202-715-5 Reg.nr.: 01-21195330330-60-0002	cyclohexyldiméthylamine ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411	≥0,25-<1%
CAS: 470-82-6 EINECS: 207-431-5	Cinéol-1,8 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **DNEL**
1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane :
DNEL
- Employés - Dermique : 8 mg/kg bw/jour. Effets systémiques Aigus
- Employés - Inhalation : 83 mg/m³. Effets systémiques Aigus
- Employés - Dermique : 2,08 mg/kg bw/jour. Effets systémiques à long terme
- Population générale - Dermique : 4 mg/kg bw/jour. Effets systémiques Aigus
- Population générale - Inhalation : 43 mg/m³. Effets systémiques Aigus
- Population générale - Dermique : 1.04 mg/kg bw/jour. Effets systémiques à long terme
- Population générale - Inhalation : 0.52 mg/m³. Effets systémiques à long terme
- Population générale - Oral : 0.52 mg/kg bw/jour. Effets systémiques à long terme.
- 108-01-0 2-diméthylaminoéthanol :
- Dermique : Travailleur Professionnel - Long terme : 1,04 mg/kg bw/jour
- Dermique : Travailleur Industriel - Court terme : 5 mg/kg bw/jour
- Inhalatoire : Travailleur Industriel - Court terme : 22 mg/m³
- Inhalatoire : Travailleur Industriel - Long terme : 7,4 mg/m³
- 98-94-2 cyclohexyldiméthylamine :
- Travailleur : exposition à court terme et à long terme- Effet locaux, Inhalation : 35 mg/m³
- **PNEC**
1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane :
PNEC
- Eau potable : 0,64 mg/L
- Eau douce : 0,064 mg/L
- Emissions intermittentes : 0,51 mg/L
- Sédiments eau potable : 13.4 mg/kg dw
- Sédiments eau de mer : 1.34 mg/kg dw
- Terrestre - Sol : 1.7 mg/kg dw
- Impact sur le traitement des eaux usées : 7.84 mg/L
- Oral(e) : <11.6 mg/kg aliments
- 108-01-0 2-diméthylaminoéthanol :
- Sédiment d'eau douce : 0,0529
- Sol : 0,0177
- Eau douce : 0,0661 mg/L
- Eau de mer : 0,0066 mg/L
- Station de Traitement des eaux usées : 10 mg/L
- 98-94-2 cyclohexyldiméthylamine :
-Eau douce : 0,002 mg/L
- Eau de mer : 0,0002 mg/L

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 3)

- Libération sporadique : 0,02 mg/L
- Sédiment (eau douce) : 0,0211 mg/kg
- Sédiment (eau de mer) : 0,00211 mg/kg
- Sol : 0,00305 mg/kg
- Station d'épuration : 20,6mg/L

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:** Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

- **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **Aspect:**

Forme: Liquide

Couleur: Gris

- **Odeur:** Eucalyptus

- **Seuil olfactif:** Non déterminé.

- **valeur du pH:** Non déterminé.

- **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

- **Point d'éclair** Non applicable.

- **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

- **Température de décomposition:** Non déterminé.

- **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

- **Limites d'explosion:**

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

- **Pression de vapeur:** Non déterminé.

- **Densité à 20 °C:** 1,09 g/cm³

- **Densité relative** Non déterminé.

- **Densité de vapeur:** Non déterminé.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 4)

· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique à 20 °C:	3.000 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
Nocif en cas d'ingestion.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane :
-DL50, par voie orale : 630 - 2000 mg/kg (Rat)
-DL50, par voie cutanée : > 2000 mg/kg (Lapin)
-CL50, par inhalation : > 7 mg/L (4 heures / Rat)
108-01-0 2-diméthylaminoéthanol : Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané. Toxique par inhalation
- DL50 Oral Rat : 1,187 mg/kg
- DL50 Dermal Lapin : 1,219-3,135 mg/kg
- LC50/4h Inhalatoire Rat : 5,19 mg/L
98-94-2 cyclohexyldiméthylamine :
Evaluation de la toxicité aiguë : Une toxicité prononcée suite à une inhalation de courte durée. De toxicité substantielle après contact cutané de courte durée. Très toxique après ingestion unique.
-DL50 rat (Oral) : 272 - 289 mg/kg
-CL50 rat (Inhalation) : >1,7 - 5,8 mg/L 6h (similaire à OCDE 403). La vapeur a été testée.
-DL50 rat (Dermal) : > 400 mg/kg (OCDE 402). Seule une concentration limite a été testée (LIMIT-Test)
-DL50 rat (Dermal) : 380 mg/kg (OCDE 402)
470-82-6 Cinéol-1,8 :
-DL50 orale : 2480 mg/kg de poids corporel
- **Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane : Non irritant
108-01-0 2-diméthylaminoéthanol : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
98-94-2 cyclohexyldiméthylamine : Evaluation de l'effet irritant / Corrosif. Attaque la peau et les yeux.
Données expérimentales calculées : Corrosion/irritation de la peau lapin : Corrosif.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane : Non irritant
108-01-0 2-diméthylaminoéthanol : Provoque des lésions oculaires graves.
98-94-2 cyclohexyldiméthylamine : Lésion oculaire grave/irritation : Dans le cas présent, en raison de l'action corrosive sur la peau, on peut s'attendre à un résultat identique pour les yeux.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 5)

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane : Pas sensibilisateur de la peau
98-94-2 cyclohexyldiméthylamine : Evaluation de l'effet sensibilisant : N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Données expérimentales calculées : Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris : non sensibilisant (Ligne directrice 429 de l'OCDE).

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

108-01-0 2-diméthylaminoéthanol : Dans certaines conditions, des nitrosamines peuvent se former avec des agents nitrosants (par ex. nitrites, oxydes d'azote). Les nitrosamines se sont révélées cancérigènes lors des essais sur les animaux. Irritant pour les voies respiratoires.

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane :

Non mutagène selon le test d'Ames. Non génotoxique en test micronucléaux chez les souris in-vivo. Mutagène dans le système de test L5178Y de lymphome de souris.

98-94-2 cyclohexyldiméthylamine : Evaluation du caractère mutagène : Aucun effet mutagène n'a pu être constaté dans les différents tests sur bactéries ou sur cultures de cellules de mammifères. La substance n'a pas montré de propriété mutagènes lors de tests sur mammifères.

- **Cancérogénicité**

98-94-2 cyclohexyldiméthylamine : Evaluation du caractère cancérogène : Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.

- **Toxicité pour la reproduction**

98-94-2 cyclohexyldiméthylamine :

- Evaluation de la toxicité pour la reproduction : Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Les résultats ont été déterminés dans un Screeningtest (OCDE 421/422).

- Evaluation du caractère tératogène : Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène. Les résultats ont été déterminés dans un screeningtest (OCDE 421/422).

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

98-94-2 cyclohexyldiméthylamine : Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains organes cibles (STOT) : Les informations disponibles ne suffisent pas pour l'évaluation de la toxicité spécifique sur les organes cibles.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

98-94-2 cyclohexyldiméthylamine : Evaluation de la toxicité après administration répétée : Même après administration répétée, l'effet prépondérant consiste en l'induction de corrosion.

- **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane :

-Algues/végétaux aquatiques - EC50 : 47mg/L, 96 heures

-Algues/végétaux aquatiques - EC50 : 82 mg/L, 72 heures

-Poisson - LC50 : 56.2 mg/L, 96 heures

-Crustacés - EC50 : 131 mg/L (Daphnia magna, 48 heures)

-Crustacés - NOEC : 32 mg/L (Daphnia magna)

108-01-0 2-diméthylaminoéthanol :

- EC20 (30min) > 1.000 mg/L bactéries

- EC50 (72h) 34,47 mg/L algues

- LC50/96h 146,63 mg/L poissons

- EC50/48h 98,37 mg/L Daphnie

98-94-2 cyclohexyldiméthylamine : Evaluation de la toxicité aquatique : Toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

- Toxicité pour les poissons : CL50 (96h) 31,58 mg/L, Leuciscus idus (DIN 38412 partie 15, statique). Concentration nominale. Le produit conduit à des changements de la valeur pH dans le système de test. Le résultat se rapporte à l'essai avec un échantillon non neutralisé. Après neutralisation, on n'observe plus de

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 6)

toxicité.

- *Invertébrés aquatiques* : CL50 (48h) 75 mg/L, *Daphnia magna* (OCDE 202, 1ere partie, statique). L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

- *Plantes aquatique(s)* : CE50 (72h) > 2,0 mg/L (taux de croissance), *Scenedesmus subspicatus* (DIN 38412 partie 9, statique). Concentration nominale. CE10 (72h) 0,0784 mg/L (taux de croissance), *Scenedesmus subspicatus* (DIN 38412 partie 9, statique). Concentration nominale.

- *Microorganismes / Effet sur le boue activée* : CE10 (17h) 137 mg/L, *Pseudomonas putida* (DIN 38412 partie 8, statique). Concentration nominale.

12.2 Persistance et dégradabilité

1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane : Difficilement biodégradable. Biodégradable inhérente.

98-94-2 cyclohexyldiméthylamine :

- *Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)* : Facilement biodégradable (selon critères OCDE)

- *Données sur l'élimination* : 90-100% réduction du COD (18 jours) (301 A de l'OCDE (nouvelle version)) (aérobie, boue activée, ménagère, non adaptée)

- *Evaluation de la stabilité dans l'eau* : compte tenu de la structure, une hydrolyse n'est pas attendue.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane : il est prévu que le potentiel de bioaccumulation est faible. BCF mesuré de 0,8- <14. Coefficient de partage 2.68

98-94-2 cyclohexyldiméthylamine :

- *Evaluation du potentiel de bioaccumulation* : En raison du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation notable dans les organismes n'est pas attendue.

- *Potentiel de bioaccumulation* : Facteur de bioconcentration : 35.66 (calculé(e))

12.4 Mobilité dans le sol

1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane : Sur la base des résultats mesurés, il est dérivé que le coefficient d'adsorption est 174, ce qui indique un potentiel d'adsorption modéré.

98-94-2 cyclohexyldiméthylamine : Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux :

- *Volatilité* : La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

- *Adsorption sur les sol* : Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

· **PBT**: Non applicable.

· **vPvB**: Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

· **Recommandation**: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé**: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

· **ADR, IMDG, IATA** néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **ADR, IMDG, IATA** néant

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 7)

- | | |
|--|-----------------|
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable. |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- * · **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Directive 2012/18/UE
 - Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est listé
 - RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- | |
|---|
| · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II |
| Aucun des composants n'est compris. |
- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- | |
|---|
| · Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3) |
| Aucun des composants n'est compris. |
- | |
|--|
| · Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT |
| Aucun des composants n'est compris. |
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
 Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.
 Pour la substance N° CAS : 108-01-0
 Pour la substance N° CAS : 98-94-2

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
 - H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 - H301 Toxique en cas d'ingestion.
 - H302 Nocif en cas d'ingestion.
 - H311 Toxique par contact cutané.
 - H312 Nocif par contact cutané.
 - H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H331 Toxique par inhalation.
 - H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Service établissant la fiche technique:** Département sécurité du produit

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 8)

- **Contact:** L.TASSE

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Annexe: Scénario d'exposition 1

- **Désignation brève du scénario d'exposition**

L'annexe du scénario d'exposition concerne la substance N° CAS : 94-96-2

Utilisé dans les synthèses de polyuréthanes, Production de mousse rigide, Applications industrielles

- **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

- **Catégorie du procédé**

PROC1 : Utilisation dans des processus fermés ; expositions improbables

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée.

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

PROC5 : Mélange dans des processus par lots

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles.

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC21: Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles

- **Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice.

- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

- **Conditions d'utilisation**

Contrôle de l'exposition et mesures de gestion des risques :

Scénario d'exposition contributeur

- Descripteur des utilisations couvertes : ERC5 Utilisation industrielle entraînant l'inclusion dans ou sur une matrice

Conditions opératoires

- Quantité annuelle par site : 260.000 kg

- Jours d'émission minimum par an : 300

- Facteur d'émission air : 0%

- Facteur d'émission eau : 0,025%

- Facteur d'émission sol : 0%

- Réception des eaux de surface (débit) : 18.000 m3/d

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 9)

- Facteur de dilution rivière : 10
- Facteur de dilution marin (côte) : 100

· **Paramètres physiques**

· **Etat physique** Liquide

· **Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.

· **Mesures de gestion des risques**

Mesures de management des risques :

- Les mesures de traitement de l'air adéquates sont, par exemple : Nettoyeur des effluents gazeux, Traitement des effluents gazeux par oxydation thermique
- Les mesures de traitement des eaux usées considérées adéquates sont, par exemple : Traitement biologique aérobie
- Les mesures adéquates de traitement du sol, sont, par exemple : Pas d'épandage des boues sur le sol, Imperméabilisation des sols, Incinération des boues d'épuration
- Type de station d'épuration des eaux usées : Station de traitement des eaux sur site
- Débit présumé de ma station d'épuration des eaux usées (m3/j) : 2.000 m3/d

· **Estimation de l'exposition**

Estimation de l'exposition et référence à sa source :

- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement
- Ratio de Caractérisation des Risques (RCR) : 0,68354
- Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sédiment d'eau douce
- Quantité maximum pour une utilisation sûre : 1.267,9 kg/jour

· **Scénario d'exposition contributeur**

Descripteur des utilisations couvertes :

PROCI : Utilisation dans des processus dermés, exposition improbable

Type d'utilisation : Industrielle

Connditions opératoires :

- Concentration de la substance : cyclohexyldiméthylamine - Teneur : $\geq 0\%$ - $\leq 5\%$
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant utilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur

Mesure de management des risques

- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.

- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter des vêtements de travail adéquats.

- Eviter le contact avec les yeux

- Utiliser une protection des yeux adéquate

- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtements de travail adéquats.

Estimation de l'exposition et référence à sa source :

- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local
- Estimation de l'exposition : 0,0106 mg/m3
- Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,000303
- Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée
- Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)
- Pour élément de comparaison voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Descripteur des utilisations couvertes :

PROC2 : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Type d'utilisation : Industrielle

Connditions opératoires :

- Concentration de la substance : cyclohexyldiméthylamine - Teneur : $\geq 0\%$ - $\leq 5\%$
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant utilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 10)

- *Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine*
- *Intérieur/Extérieur : Intérieur*
- *Mesure de management des risques*
- *Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.*
- *Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.*
- *Eviter le contact avec les yeux*
- *Utiliser une protection des yeux adéquate*
- *Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtements de travail adéquat.*
- *Estimation de l'exposition et référence à sa source :*
- *Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local*
- *Estimation de l'exposition : 1,0603 mg/m3*
- *Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,03029.*
- *Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée*
- *Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)*
- *Pour élément de comparaison voir : <http://www.ecetoc.org/tra>*
- *Descripteur des utilisations couvertes :*
- *PROC3 : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)*
- *Connditions opératoires :*
- *Concentration de la substance : cyclohexyldiméthylamine - Teneur : ≥ 0% - ≤ 5%*
- *Etat Physique : Liquide*
- *Pression de vapeur de la substance pendant uilisation : 317 Pa*
- *Température du processus : 20°C*
- *Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine*
- *Intérieur/Extérieur : Intérieur*
- *Mesure de management des risques*
- *Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.*
- *Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.*
- *Eviter le contact avec les yeux*
- *Utiliser une protection des yeux adéquate*
- *Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtements de travail adéquat.*
- *Estimation de l'exposition et référence à sa source :*
- *Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local*
- *Estimation de l'exposition : 3,1808 mg/m3*
- *Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,090879.*
- *Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée*
- *Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)*
- *Pour élément de comparaison voir : <http://www.ecetoc.org/tra>*
- *Descripteur des utilisations couvertes :*
- *PROC4 : Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.*
- *Type d'utilisation : Industrielle*
- *Connditions opératoires :*
- *Concentration de la substance : cyclohexyldiméthylamine - Teneur : ≥ 0% - ≤ 5%*
- *Etat Physique : Liquide*
- *Pression de vapeur de la substance pendant uilisation : 317 Pa*
- *Température du processus : 20°C*

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 11)

- *Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine*
- *Intérieur/Extérieur : Intérieur*
- *Mesure de management des risques*
- *Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.*
- *Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.*
- *Eviter le contact avec les yeux*
- *Utiliser une protection des yeux adéquate*
- *Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtements de travail adéquat.*

Estimation de l'exposition et référence à sa source :

- *Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local*
- *Estimation de l'exposition : 5,3013 mg/m3*
- *Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,151464.*
- *Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée*
- *Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)*
- *Pour élément de comparaison voir : <http://www.ecetoc.org/tra>*

Descripteur des utilisations couvertes :

PROC5 : Utilisation dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

Type d'utilisation : Industrielle

Connditions opératoires :

- *Concentration de la substance : cyclohexyldiméthylamine - Teneur : $\geq 0\%$ - $\leq 5\%$*
- *Etat Physique : Liquide*
- *Pression de vapeur de la substance pendant uilisation : 317 Pa*
- *Température du processus : 20°C*
- *Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine*
- *Intérieur/Extérieur : Intérieur*

Mesure de management des risques

- *Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.*
- *Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.*
- *Eviter le contact avec les yeux*
- *Utiliser une protection des yeux adéquate*
- *Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtements de travail adéquat.*

Estimation de l'exposition et référence à sa source :

- *Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local*
- *Estimation de l'exposition : 5,3013 mg/m3*
- *Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,151464.*
- *Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée*
- *Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)*
- *Pour élément de comparaison voir : <http://www.ecetoc.org/tra>*

Descripteur des utilisations couvertes :

PROC7 : Pulvérisation dans des installations industrielles

Type d'utilisation : Industrielle

Connditions opératoires :

- *Concentration de la substance : cyclohexyldiméthylamine - Teneur : $\geq 0\%$ - $\leq 5\%$*
- *Etat Physique : Liquide*
- *Pression de vapeur de la substance pendant uilisation : 317 Pa*

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 12)

- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur
- Mesure de management des risques
- Ventilation locale par aspiration : Efficacité 95%
- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.
- Eviter le contact avec les yeux
- Utiliser une protection des yeux adéquate
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtements de travail adéquat.

Estimation de l'exposition et référence à sa source :

- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local
- Estimation de l'exposition : 5,3013 mg/m³
- Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,151464.
- Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée
- Conseils pour les utilisateurs en aval (Downstream Users)
- Pour élément de comparaison voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Descripteur des utilisations couvertes :

PROC8a : transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

Type d'utilisation : Industrielle

Connditions opératoires :

- Concentration de la substance : cyclohexyldiméthylamine - Teneur : $\geq 0\%$ - $\leq 5\%$
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant utilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur

Mesure de management des risques

- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.
- Eviter le contact avec les yeux
- Utiliser une protection des yeux adéquate
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtements de travail adéquat.

Estimation de l'exposition et référence à sa source :

- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local
- Estimation de l'exposition : 10,6025 mg/m³
- Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,302929.
- Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée
- Conseils pour les utilisateurs en aval (Downstream Users)
- Pour élément de comparaison voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Descripteur des utilisations couvertes :

PROC8b : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

Type d'utilisation : Industrielle

Connditions opératoires :

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 13)

- Concentration de la substance : cyclohexyldiméthylamine - Teneur : $\geq 0\%$ - $\leq 5\%$
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant utilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur
- Mesure de management des risques
- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter des vêtements de travail adéquats.
- Eviter le contact avec les yeux
- Utiliser une protection des yeux adéquate
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtements de travail adéquats.
- Estimation de l'exposition et référence à sa source :
- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local
- Estimation de l'exposition : 5,3013 mg/m³
- Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,151464
- Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée
- Conseils pour les utilisateurs en aval (Downstream Users)
- Pour élément de comparaison voir : <http://www.ecetoc.org/tra>
- Descripteur des utilisations couvertes :
- PROC9 : transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
- Type d'utilisation : Industrielle
- Conditions opératoires :
- Concentration de la substance : cyclohexyldiméthylamine - Teneur : $\geq 0\%$ - $\leq 5\%$
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant utilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur
- Mesure de management des risques
- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter des vêtements de travail adéquats.
- Eviter le contact avec les yeux
- Utiliser une protection des yeux adéquate
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtements de travail adéquats.
- Estimation de l'exposition et référence à sa source :
- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local
- Estimation de l'exposition : 5,3013 mg/m³
- Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,151464.
- Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée
- Conseils pour les utilisateurs en aval (Downstream Users)
- Pour élément de comparaison voir : <http://www.ecetoc.org/tra>
- Descripteur des utilisations couvertes :
- PROC21a : transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 14)

- Type d'utilisation : Industrielle
- Conditions opératoires :
- Concentration de la substance : cyclohexyldiméthylamine - Teneur : $\geq 0\%$ - $\leq 5\%$
 - Etat Physique : Liquide
 - Pression de vapeur de la substance pendant utilisation : 317 Pa
 - Température du processus : 20°C
 - Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
 - Intérieur/Extérieur : Intérieur
- Mesure de management des risques
- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
 - Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter des vêtements de travail adéquats.
 - Eviter le contact avec les yeux
 - Utiliser une protection des yeux adéquate
 - Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtements de travail adéquats.
- Estimation de l'exposition et référence à sa source :
- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local
 - Estimation de l'exposition : 2 mg/m³
 - Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,057143.
 - Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée
- Conseils pour les utilisateurs en aval (Downstream Users)
- Pour élément de comparaison voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Annexe: Scénario d'exposition 2

- **Désignation brève du scénario d'exposition**
L'annexe du scénario d'exposition concerne la substance N°CAS : 108-01-0
- **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- **Catégorie du procédé**
PROC1 : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2 : Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes.
PROC3 : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes.
PROC4 : Production chimique où il y a possibilité d'exposition.
PROC5 : Mélange dans des processus par lots
PROC8a : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations spécialisées.
PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.
- **Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2** Formulation dans un mélange
- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**
Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

(suite page 16)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 15)

- **Conditions d'utilisation**
- **Durée et fréquence**
 - > 4 heures/jour
 - ≤ 240 jours/an
- **Paramètres physiques**
- **Etat physique**
 - Liquide
 - Pression de vapeur : 10 hPa
- **Concentration de la substance dans le mélange Matière première.**
- **Autres conditions d'utilisation**
 - Utilisation intérieure
 - Température d'utilisation : 20°C
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**
 - Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**
 - Eviter le contact avec les yeux.
 - Eviter le contact avec la peau.
 - Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.
 - Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.
 - Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**
 - Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**
 - N'est pas applicable.
- **Mesures de gestion des risques**
- **Protection du travailleur**
- **Mesures de protection organisationnelles**
 - N'employer que du personnel de chimique instruit.
 - Gestion / supervision en place pour vérifier que la mesure de gestion des risques en place est utilisée correctement et que les OC sont suivis.
- **Mesures techniques de protection**
 - Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.
 - Ventilation locale par aspiration
 - Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.
 - Éviter le contact fréquent et direct avec la substance
 - Minimisation des éclaboussures et des déversements
 - Éviter le contact avec des outils et des objets contaminés.
 - Nettoyage régulier de l'équipement et de la zone de travail.
 - Minimisation des phases manuelles / tâches.
- **Mesures personnelles de protection**
 - Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
 - Eviter tout contact avec la peau.
 - Eviter tout contact avec les yeux.
 - Lunettes de protection hermétiques
 - Utiliser une tenue de protection.
 - Bottes
 - Filtre K
 - En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
 - Gants résistants aux produits chimiques adaptés à l'entraînement aux activités de base et spécifiques.
 - Gants de protection
 - Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
 - À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
 - Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Mesures pour la protection du consommateur** Assurer un marquage suffisant.

(suite page 17)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2021

Numéro de version 2

Révision: 08.12.2021

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 16)

- **Mesures de protection de l'environnement**
- **Eau**
En règle générale, une neutralisation est nécessaire avant le déversement de l'eau usée dans la station d'épuration.
- **Mesures pour l'élimination** *S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.*
- **Procédés d'élimination**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Type du déchet** *Conteneur partiellement vide et sale*
- **Estimation de l'exposition**
- **Consommateur** *N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.*
- **Guide pour l'utilisateur en aval** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

FR